



Agenda 21

BILAN 2012/2013

AXE 1 – BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATIONS

AXE 2 – BASSENS : TERRITOIRE SOLIDAIRE ET DYNAMIQUE

AXE 3 – BASSENS : COLLECTIVITE EXEMPLAIRE ET COOPERATIVE

Document arrêté au 9 décembre 2013

«Réalisé avec la contribution de l'ensemble des services municipaux et des partenaires porteurs d'actions»



L'AGENDA 21 BASSENAIS

Les grandes étapes clés

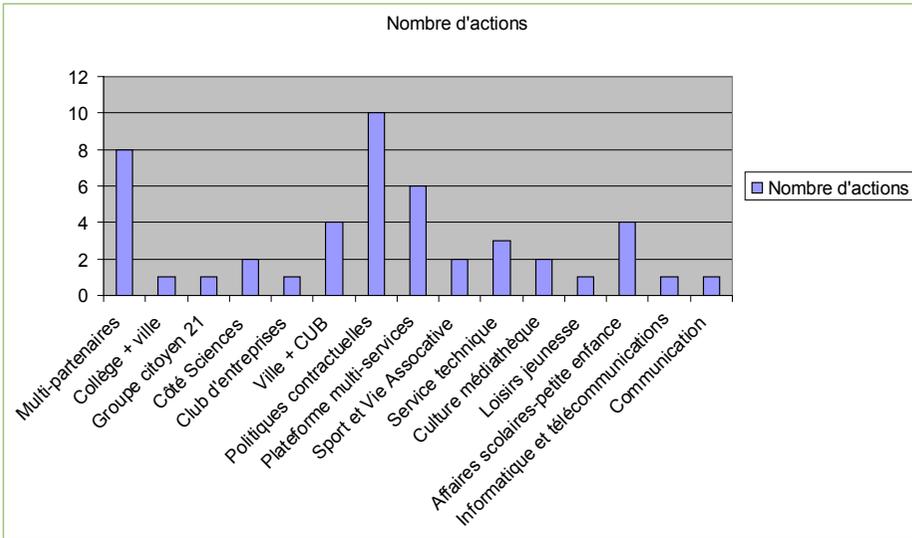
- ▶ **Impulsion politique : 2005**
- ▶ **Diagnostic partagé / mise à jour (été 2011 à été 2012)**
- ▶ **Stratégie et plan d'actions (septembre 2012 à mai 2013)**
- ▶ **Mise en œuvre 2012/2016**

Le programme

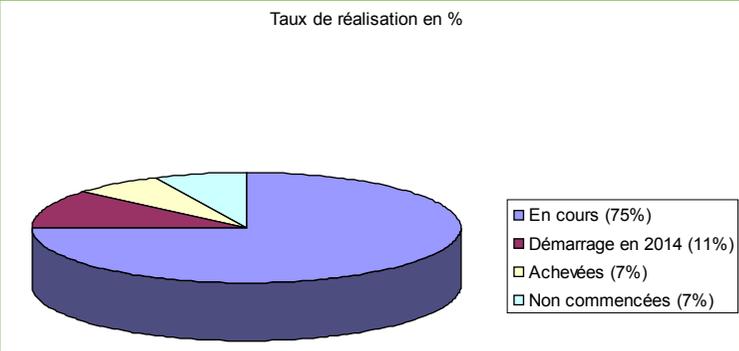
3 orientations

- ▶ **AXE I – Bassens : territoire attractif, responsable et porteur d'innovation**
- ▶ **AXE II – Bassens : territoire solidaire et dynamique**
- ▶ **AXE III – Bassens : collectivité exemplaire et coopérative**

Portage et partenariats



Réalisation du programme d'actions au 9 décembre 2013

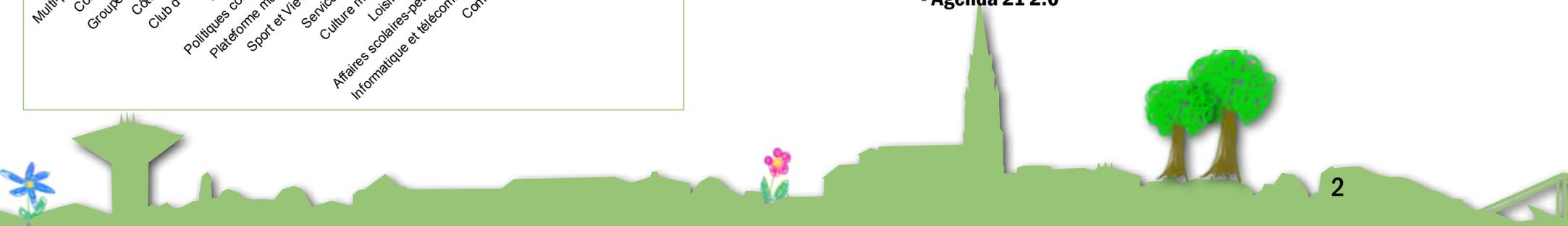


Actions qui démarreront en 2014

- **Accompagnement personnalisé des associations / manifestations responsables**
- **Opération cartables et bureaux sains**
- **Batterie d'indicateurs clefs**

Actions non commencées

- **Développement de modules de sensibilisation aux économies d'eau et d'énergie**
- **Accompagnement des locataires dans leurs comportements énergétiques en lien avec les bailleurs**
- **Journée du patrimoine industriel**
- **Agenda 21 2.0**





Objectif 1 : Favoriser et valoriser la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) pour une économie d'avenir, respectueuse de l'environnement, productrice de richesses et solidaire

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2012 / 2013

AXE 1 - BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATIONS

Accompagner et faciliter les initiatives des entreprises en matière d'innovations durables

ACTION 1
Valorisation des actions durables des entreprises

Les activités et les actions des entreprises s'inscrivent de plus en plus dans une politique de développement durable qu'il s'agit de valoriser et de porter à la connaissance de tous. Traitement des déchets, économies d'énergie, insertion professionnelle... sont autant de problématiques prises en compte dans l'évolution de la zone industrialo-portuaire qu'il convient de mettre en exergue.

Réalisations 2012/2013 : aucune entreprise n'a sollicité le secteur Agenda 21 dans le cadre d'appels à projets comme par exemple les Trophées Agenda 21. Un dossier consacré au développement durable au sein de la Zone Industrialo-Portuaire a été rédigé dans le journal municipal et met en lumière les innovations réalisées par les entreprises de la commune. A ce jour, 2 entreprises ont été primées dans le cadre des Trophées Agenda 21.

Points d'amélioration : dans le cadre de la définition d'un plan de communication, la commission Agenda 21 du 7 novembre 2013 a émis un avis favorable sur l'élaboration de 2 pages numériques d'informations utiles en termes de développement durable à transmettre aux entreprises (par an). L'objectif est d'améliorer la lisibilité d'informations pratiques pour les entreprises du territoire sur des thématiques telles que les normalisations (ISO 26 000, ...), la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO), les concours locaux et nationaux valorisant les innovations écologiques des entreprises...

Communication : journal municipal (Bassens actualités n°47, 51)

Evaluation :

► Indicateurs de réalisation :

Nombre d'appels à projets déposés : 0 en 2012 et 2013

Nombre d'articles au sein des publications municipales et de presse locale : 1 dossier et des brèves dans les journaux municipaux 51 à 54, une quinzaine d'articles dans le journal Sud Ouest en 2013

► Indicateurs de résultats :

Nombre d'entreprises et d'acteurs économiques vertueux valorisés : 14 entreprises + le Grand Port Maritime de Bordeaux, valorisés entre 2012 et 2013 dans la presse municipale et/ou locale (exemples d'initiatives écologiques et/ou de process vertueux : GT location et sa charte CO² en partenariat avec l'Ademe, le Grand Port Maritime de Bordeaux et la ferme de radoub, Saipol et sa chaudière biomasse illustrant la transition écologique, Diester et son biocarburant...)



Objectif 1 : Favoriser et valoriser la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) pour une économie d'avenir, respectueuse de l'environnement, productrice de richesses et solidaire

AXE 1 - BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATIONS

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2012 / 2013

Accompagner et faciliter les initiatives des entreprises en matière d'innovations durables

ACTION 2
Prévôt : projet urbain d'ensemble et initiation d'un parc d'activités exemplaire

L'aménagement d'un parc innovant et exemplaire d'activités sur le site de Prévôt prévoit une approche environnementale de l'urbanisme (préservation et mise en valeur des boisements sur le site, aménagement des zones vertes tampon, intégration maximale des îlots résidentiels réalisés, exigence en matière d'aspect et d'intégration des bâtiments économiques).

Réalisations 2012/2013 : acquisitions foncières réalisées par la Communauté Urbaine de Bordeaux en 2012 / articulation majeure avec les quartiers nord et notamment le quartier Prévert-le Moura (projet de renouvellement urbain en cours d'étude) ; diagnostic du Château Grillon, étude pré-opérationnelle sous maîtrise d'ouvrage CUB en cours (Groupe 6 / équipe d'étude choisie); diagnostic validé lors du comité de pilotage du 3 octobre 2013; l'étude sur l'ensemble du site (incluant la partie habitat et l'incubateur technologique) est en cours de réalisation par la CUB depuis juillet 2013 (durée de l'étude : 8 mois).

Coût : 2 016 € HT (diagnostic Château Grillon) + 89 900 € HT (étude urbaine) + 24 920 € HT (étude d'impact tranche ferme) + 11 865 € HT - tranches conditionnelles (dossier Loi sur l'eau, étude d'incidence Natura 2000, dossier CNPN).

Suites : poursuite et finalisation de l'étude pré-opérationnelle (plan de référence, programmation urbaine et logement/économique, estimation financière et économie générale du projet), études à venir (étude pollution du sol, levée du cadre bâti et étude de desserte énergétique dont le coût estimatif s'élève à 30 000 € HT).

ACTION 3
Secteur des Guerlandes / réaménagement et reconversion d'une ancienne friche industrielle

Engager une étude sur le site des Guerlandes à vocation économique dont une partie est polluée.

Réalisations 2012/2013 : étude sous maîtrise d'ouvrage CUB (Direction territoire rive droite) / étude globale d'aménagement de l'espace, développement économique et recyclage foncier. La réunion du comité technique a eu lieu en novembre 2013 : le diagnostic révèle bien les contraintes liées aux différents risques, mais ne ferme pas la porte à des aménagements futurs.

Concertation : réunion de sensibilisation des propriétaires riverains réalisée le 17 juillet, ensemble des entreprises présentes auditées (analyse des besoins).

Coût : en cours de définition

Suites : poursuite de l'étude, propositions d'aménagement, estimation sommaire des dépenses.



Objectif 1 : Favoriser et valoriser la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) pour une économie d'avenir, respectueuse de l'environnement, productrice de richesses et solidaire

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2012 / 2013

AXE 1 - BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATIONS

Favoriser les échanges population / industries

ACTION 4
Balades scientifiques au cœur de la ZIP

Réalisations 2012/2013 : 2 balades réalisées, l'une sur le patrimoine industriel le 25 mars 2012, et l'autre, intitulée « Ville, Industrie, Patrimoine » le 24 mars 2013. Une balade à venir sera proposée le 18 décembre 2013 avec une visite de l'entreprise SAIPOL. Ces sorties pédagogiques sont organisées par Côté Sciences, antenne de Cap Sciences située sur la rive droite.

Points d'amélioration : poursuivre les balades sur la ZIP en valorisant la cohabitation nature et industries pour 2014

Communication : journal municipal (Bassens actualités n°49)

Coût : l'association Cap Sciences qui est développée dans le cadre du programme Côté Sciences sur la rive droite est subventionnée pour un ensemble d'actions (dont les balades au cœur de la ZIP) à hauteur de 3 000 €/an par la ville (2012/2013)

Evaluation :

► Indicateurs de réalisation :
Nombre de balades réalisées : 3

► Indicateurs de résultats :
Nombre de participants : 54 personnes (25 mars 2012 / 25 personnes, 24 mars 2013 / 29 personnes)



Objectif 2 : Participer à la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre en favorisant la diminution de la consommation d'énergie et la multimodalité dans les déplacements (volet climat)

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2012 / 2013

AXE 1 – BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATIONS

Renforcer l'efficacité énergétique et développer les énergies renouvelables sur le patrimoine communal

**ACTION 6
Démarche de gestion des fluides**

La démarche a été initiée fin 2012.

Réalisations 2012/2013 : 3 comités de pilotage ont été réalisés (4 décembre 2012, 15 mars 2013, 2 juillet 2013).

Les travaux entrepris en 2013 ont concerné : l'isolation par l'extérieur des logements de fonction ainsi que le changement des menuiseries pour le logement 3, l'isolation de la cuisine municipale, l'installation d'une chaudière biomasse salle Laffue. Un diagnostic des consommations électriques sur la Plaine des sports Séguinaud a été réalisé et permettra en 2014 l'installation de capteurs pouvant analyser les consommations électriques en temps réel (ce qui remplace les sous compteurs). Une étude technique a également été réalisée sur le site de l'ancienne école Jean Jaurès.

Points d'amélioration : poursuivre l'amélioration de l'efficacité énergétique de la Plaine des sports de Séguinaud en 2014, mener une réflexion sur le partenariat avec l'Agence Locale de l'Energie

Communication : journal municipal (brèves régulières)

Coût : étude diagnostic plaine des sports Séguinaud (5 880 €) et études et travaux 2013 (environ 135 000 €)

Evaluation : indicateurs en cours de définition (% économies réalisées)



Objectif 2 : Participer à la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre en favorisant la diminution de la consommation d'énergie et la multimodalité dans les déplacements (volet climat)

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2012 / 2013

AXE 1 - BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATIONS

Renforcer l'efficacité énergétique et développer les énergies renouvelables sur le patrimoine communal

**ACTION 7
Mise en place d'un plan d'éclairage public et d'illuminations de Noël raisonné**

La ville de Bassens a renouvelé son marché d'entretien de l'éclairage public sous forme d'un Marché à Performances Energétiques (MPE) pour une durée de 8 ans avec une entreprise girondine. Les points lumineux ne satisfaisant plus aux préconisations du Grenelle de l'environnement, ils seront remplacés sur les 8 années du contrat (soit 1 800 points sur 2 235 remplacés) par des lanternes à «Led» ou équipées de systèmes électroniques consommant moins de façon plus optimale. L'ensemble des travaux permettra de réduire les consommations électriques de l'ordre de 30% en fin de contrat. Objectif d'un taux de panne < 1%.

Réalisations 2012/2013 : les travaux sont réalisés suivant un schéma directeur d'aménagement lumière élaboré par le bureau d'études Dexlum.

2012 : 70 lanternes de type «boules» ont été remplacées : économie de 1.8% sur le montant total de la facture d'énergie annuelle. Les motifs proposés pour les illuminations de Noël ont permis d'atteindre une baisse des consommations d'énergie de l'ordre de 90%.

2013 : remplacement de 46 lanternes de type « boules » et 69 lanternes vétustes et énergivores (fin des travaux en juin) : économie de 2.98% (estimé) sur le montant total de la facture d'énergie annuelle.

Sites concernés en 2013	Remplacement
RPA Madeleine	19 mâts boules / éclairage Leds
Hameau des Sources	27 mâts boules / éclairage Leds
Rue du Lavoir	4 lanternes vétustes
Impasse Jeanne d'Arc	2 lanternes vétustes
Rue Fénélon	25 lanternes vétustes
Avenue Félix Cailleau	12 lanternes vétustes
Avenue Saint Exupéry	3 lanternes vétustes
Rue du Quartier Grand Loc	11 lanternes vétustes
Rue Adrien Planque	7 lanternes boules / lanternes fonctionnelles à lampes

Points d'amélioration : affiner les indicateurs d'évaluation de réduction des consommations énergétiques

Communication : journal municipal (Bassens actualités n°51, 54)

Coût : 2 284 880,85 € TTC sur 8 ans

Suivi et actualisation : réunions de suivi régulières avec l'entreprise / 5 réunions de suivi (8 août 2012, 30 octobre 2012, 19 mars 2013, 13 juin 2013, décembre 2013)



► **Objectif 2 : Participer à la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre en favorisant la diminution de la consommation d'énergie et la multimodalité dans les déplacements (volet climat)**

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2012 / 2013

AXE 1 – BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATIONS

Favoriser les modes de déplacements doux et alternatifs à la voiture

**ACTION 8
Politique vélo**

Réalisations 2012/2013 :

- rue Léon Blum / création d'une piste cyclable en site propre démarrée en octobre 2012 et achevée en avril 2013 (en continuité avec celles des rues Lafontaine et du 19 mars 1962) ;
- aménagement d'une piste cyclable de chaque côté de l'avenue des Griffons en parallèle d'un couloir bus (2014) ;
- création d'une liaison douce sur le domaine des Maréchaux 2014 ;
- création de dispositifs anti-stationnement mis en place pour protéger les trottoirs et les pistes cyclables rue du Maréchal Joffre, rue du Maréchal Juin et rue de la Liberté ;
- installations d'arceaux vélo : parc Beauval, RPA La Madeleine, école Rosa Bonheur ; et en cours d'équipement : cour mairie (2 arceaux dont 1 pour un véhicule deux roues motorisés), cour de l'école de musique / parking Jean Jaurès (1 rack), cour Jean Jaurès.

Participation : information à destination des riverains de la rue Léon Blum menée en septembre 2012

Cohérence : politique vélo communautaire (adoptée par le Conseil communautaire en septembre 2012), recensement des travaux de voirie contribuant à la réalisation du schéma d'infrastructures vélo

Points d'amélioration : poursuivre l'aménagement des pistes cyclables des lieux suivants : liaison centre-bourg/gare, axe Bourdieu/République/Cailleau, voie verte place de l'Europe, piste cyclable avenue des Griffons, piste cyclable bidirectionnelle sur passerelle (Parc des coteaux/liaison avec Lormont) et poursuite de la seconde tranche de travaux de la rue Moulerin - rue Formont - rue de Bassens/ création d'un espace partagé « vélo/piéton », poursuite de l'installation d'arceaux vélo (Beaumont).

Communication : ensemble des journaux municipaux, présentation des dispositifs d'aide à l'écomobilité (Bassens actualités n°52)

Coût : en cours de définition (résorption des continuités cyclables avenue Léon Blum - 500 000 € HT + marchés en cours)

Evaluation :

► Indicateurs de réalisation :

Km de pistes cyclables aménagées ou voiries : 0.2 km pour la rue Léon Blum

Nombre de sites équipés en arceaux vélo : 3 sites équipés (parc Beauval, RPA La Madeleine et école Rosa Bonheur), 3 sites en cours d'équipement (cour de la mairie, école de musique / parking Jean Jaurès, cour Jean Jaurès)

► Indicateurs de résultats :

Part des déplacements des habitants pour la pratique cyclable (données CUB) : 1% (secteur Bassens/Carbon-Blanc - Source : Enquête Ménages Déplacements CUB 2009)



► **Objectif 2 : Participer à la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre en favorisant la diminution de la consommation d'énergie et la multimodalité dans les déplacements (volet climat)**

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2012 / 2013

AXE 1 – BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATIONS

Favoriser les modes de déplacements doux et alternatifs à la voiture

**ACTION 9
Plan de
Déplacement Inter
– Entreprises (ZIP)**

Réalisations 2013 : Les premières prises de contact ont été réalisées avec les entreprises et les partenaires (Communauté Urbaine de Bordeaux, Chambre de Commerce et d'Industrie) ; définition d'un cahier des charges (en cours) pour réaliser le diagnostic (Citram/volontaire). 2 réunions partenariales les 9 janvier et 16 juillet, 1 déjeuner de travail le 14 juin.

Cohérence : projet mobilité sur la rive droite.

Concertation : 1ère réunion de concertation (salle des fêtes) le 24 avril 2013.

Communication : mobilité des agents (en interne / journal Ekoot)

Coût : 40 000 € (possibilités de financement via la CUB, la CCI et l'Ademe)

Suites et suivi : mise en place du comité de pilotage et enclenchement du diagnostic, suivi du programme d'actions. Lien avec un projet de PDIE (à venir) à l'échelle de la rive droite.



Objectif 3 : Aménager durablement le territoire

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2012 / 2013

Accompagner les mutations de la ville par l'aménagement urbain durable et la qualité environnementale

**ACTION 10
Aménagement responsable des quartiers nord de Bassens**

Réalisations 2012/2013 : la montée de certaines difficultés a incité les acteurs de la puissance publique à s'interroger sur l'opportunité de mener une nouvelle requalification sur le quartier Prévert. Ces réflexions sur l'avenir des quartiers situés au nord de la commune ont émergé dès 2009, avec les prémices d'une restructuration urbaine, englobant le quartier Prévert/le Moura, les lisières nord et le secteur Prévôt. Le projet d'aménagement initialement prévu a évolué passant d'un scénario de restructuration urbaine en 2012 à celui d'une opération de démolition-reconstruction partielle en 2013.

Trois comités de pilotage ont été menés en 2012 : validation du diagnostic technique et urbain, propositions de scénarii d'aménagement et/ou de renouvellement urbain, validation du scénario 3 et pré-programme.

Un comité de pilotage a eu lieu en 2013 : présentation de la nouvelle équipe du bailleur (Logévie/changement de directeur général), principe retenu de travailler à un renouvellement urbain.

De plus, un projet artistique de développement social mené entre septembre et novembre 2012 par Isabelle KRAISER, a recueilli la parole d'une quinzaine d'habitants sur les anecdotes de vie en lien avec le quartier. La restitution s'est tenue le 21 décembre 2012 à la Parenthèse. Un autre projet est actuellement en cours, mené en collaboration avec Françoise DURET, afin de constituer un groupe d'habitants relais pour évoquer la mémoire, le présent et l'avenir du quartier.

Enfin, la ville de Bassens est lauréate de l'appel à projets lancé par le Conseil Général, en collaboration avec la DREAL Aquitaine et le CETE Sud-Ouest, sur la thématique de l'aménagement durable, pour la période 2012/2014 : 18 jours entre 2012 et 2013 ont été consacrés à cet appel à projets aux réflexions à mener pour réaliser un quartier plus durable.

Concertation : 2 réunions de concertation ont permis de maintenir le lien avec les habitants sur ce projet, le 9 juillet 2012 (point fait aux habitants sur le projet d'aménagement du quartier Prévert à partir du diagnostic établi par un bureau d'études et des considérations formulées lors des ateliers d'urbanisme (été 2011), et le 21 octobre 2013 (présentation des services et des activités présentes sur le quartier, présentation du projet mémoire, de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité, point sur le devenir du quartier).

Points d'amélioration : poursuivre les réflexions en termes d'aménagement durable sur le nouveau scénario (prise en compte des 2 référentiels d'évaluation des projets d'aménagement durable transmis au bailleur), définition des indicateurs d'évaluation

Communication : journal municipal (Bassens actualités n° 47, 49, 50, 51), presse locale

Coût : nouveau chiffrage financier en cours

Suites et suivi : indicateurs d'évaluation à définir dans le cadre de l'appel à projets aménagement durable



Objectif 3 : Aménager durablement le territoire

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2012 / 2013

Accompagner les mutations de la ville par l'aménagement urbain durable et la qualité environnementale

ACTION 11
Projet de requalification de la voirie et des espaces publics

Réalisations 2012/2013 :

- ▶ parking nord / domaine de Beauval (100 places de parking dont 6 réservées aux PMR, 2 emplacements pour les bus, attaches vélo) ;
- ▶ poursuite de l'aménagement du Parc de l'Europe + accès au centre-bourg par l'avenue de la République (en cours);
- ▶ travaux de réfection des réseaux et d'enfouissement de l'éclairage public rue Léon Blum + travaux de voirie, des trottoirs et de la piste cyclable ;
- ▶ restructuration de la plaine des sports Griffons-Séguinaud (démolition maison ancien gardien réalisée) – en cours ;
- ▶ travaux aux abords de l'église (ancienne boulangerie démolie ouvrant une nouvelle perspective sur l'Eglise Saint-Pierre / phase d'aménagement préalable aux travaux rue Adrien Planque) ;
- ▶ travaux de réfection des réseaux d'assainissement et d'alimentation en eau potable quai de Vial (en cours d'achèvement)
- ▶ travaux de voirie pour la création d'un rond point à la « Baranquine »

Points d'amélioration : poursuivre le programme de requalification concernant :

- ▶ la seconde tranche des travaux de la rue Moulerin (voirie et enfouissement des réseaux)
- ▶ les travaux rue Adrien Planque
- ▶ la poursuite de l'aménagement de la plaine des sports Griffons-Séguinaud
- ▶ le projet de reconfiguration de l'entrée sud de la ville (modification de la physionomie) : travaux de voirie de l'avenue des Griffons + avenue Raoul Bourdieu avec la création d'une voirie élargie mettant en valeur les circulations douces (couloir de bus entre le Parc de l'Europe et La Gardette et une voie cyclable), enfouissement des réseaux, éclairage public revu.
- ▶ L'aménagement de l'axe Bourdieu - République - Cailleau : la CUB s'engage sur la levée des préalables fonciers, l'AVP (AVant Projet) sur la totalité de l'axe, l'étude d'impact et le lancement de l'enquête publique en 2014. L'AVP est en cours de finalisation. L'arrêté portant décision d'examen au cas par cas indique que le projet n'est pas soumis à étude d'impact.

Communication : ensemble des journaux municipaux

Coût : 956 500 € enfouissement des réseaux et éclairage public (avenue des Griffons, parc de l'Europe, Baranquine...), 4 200 000 € (entrée de ville / financés par la CUB dans le cadre du contrat de co-développement), 1 300 000 € (contournement du château Beaumont / financés par la CUB dans le cadre du contrat de co-développement), 10 300 000 € (axe Bourdieu - République - Cailleau)

Evaluation

▶ Indicateurs de réalisation :
Nombre d'espaces requalifiés : 9 espaces

▶ Indicateurs de résultats :
Image de la commune : à compléter une fois l'ensemble des espaces requalifiés



Objectif 3 : Aménager durablement le territoire

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2012 / 2013

Accompagner les mutations de la ville par l'aménagement urbain durable et la qualité environnementale

ACTION 12
Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) 2013/2018

Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) 2013/2018 : l'objectif de ce plan est de préserver ou améliorer la qualité de l'environnement sonore et du cadre de vie des habitants de Bassens. Sur la commune, les principales sources de nuisances sonores sont le bruit du trafic ferroviaire, le bruit routier généré par le trafic sur la voirie communautaire et le bruit industriel issu de certaines ICPE présentes sur la commune.

Pilotage, validation / approbation : conseil municipal du 18 décembre 2012 / signature d'une convention avec la CUB, conseil municipal du 10 septembre 2013 / approbation des cartes de bruit et mise à disposition du projet à la consultation du public.

Réalisations 2012/2013 : élaboration des cartes stratégiques prenant en compte les bruits liés aux infrastructures routières et autoroutières, ferroviaires et aériennes + réalisation du PPBE. Ensemble de cartes de bruit routier réalisées par les services communautaires et transmises à la commune.

Travaux et études réalisés : installation d'un mur anti-bruit (mur de gabions phoniques combiné avec l'isolation de façade sur un bâtiment et un mur anti-bruit classique avec fresque murale) le long de la voie ferrée, depuis la gare jusqu'au pont Manon Cormier (RFF), tronçon SNCF Pomme d'Or/Michelin en cours d'étude.

Cohérence : SCOT en cours d'élaboration par le SYSDAU + PLU 3.1 (classement des voies selon nuisances sonores, Plan de Déplacement Urbain de l'agglomération) et plan vélo communautaire combiné au plan cyclable communal + cartographie du bruit routier (CUB) + schéma local de santé (commune)

Points d'amélioration :

► Plusieurs points sensibles : entre l'avenue du Général de Gaulle / rue Manon Cormier jusqu'à l'avenue de la Somme (objectif : réduire la résonance sous le pont Manon Cormier) / à améliorer dans le cadre de nouvelles constructions ou améliorations d'habitat) - Ligne ferrée Bordeaux-Paris / une dizaine de mètres concernés - Avertisseurs de recul sur certains engins (expérimentations menées avec les industriels et le Grand Port Maritime de Bordeaux sur de nouveaux avertisseurs de recul moins bruyants dans la ZIP) - Nuisances dans le résidentiel collectif / comportements - Usine Michelin / amélioration continue (gêne habitants Pomme d'Or) - Divers : motos, matériels de bricolage, musique, aboiements des chiens

Consultation du public : du 18 septembre au 18 novembre 2013 : PPBE / mise à disposition sur le site Internet de la Ville

Communication : journal municipal (Bassens actualités n°52, 53, 54), site Internet, journal Sud Ouest

Coût : étude, mise en place de protections contre les nuisances engendrées par le trafic ferroviaire (RFF) : 783 000 € / premier semestre 2013

Suivi et actualisation : réunions du comité de suivi PPBE annuel / amélioration continue



Objectif 3 : Aménager durablement le territoire

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2012 / 2013

AXE 1 - BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATIONS

Favoriser une économie respectueuse de l'environnement, productrice de richesses et solidaire

ACTION 13
Programme de réaménagement et de revitalisation du centre-bourg

L'objectif poursuivi est de définir une polarité commerciale crédible sur le centre-bourg historique pour créer une offre commerciale regroupée, lisible, favoriser le regroupement des activités actuelles, et identifier des activités complémentaires en lien avec la vocation commerciale de Bassens.

Réalisations 2012/2013 : enclenchement d'une dynamique collective de projet (premières actions lancées par le club d'entreprises - rallye des commerçants), finalisation de l'étude économique et commerciale (Cibles et Stratégies) en janvier 2012 ; réalisation de l'étude pré-opérationnelle urbaine/assistance à la définition du projet urbain « Bassens - quartier de la gare et centre-bourg » (21 mai 2012 / Nechtan, maîtrise d'ouvrage CUB) : choix d'un scénario « pôle commercial sur l'îlot mairie » (Brocas - Paul Bert ; rachat foncier maison Brocas par la CUB en 2008/2009) complété avec des îlots constructibles situés sur la rue Paul Bert, rue M. de Montaigne et à terme rue des Sœurs et rue Adrien Planque.

Coût : en cours de détermination / environ 4,3 millions d'€ HT (incluant la partie commerciale + salle du centre-bourg)

Suites : étude de faisabilité réalisée (CUB) + définition d'un programme et d'un parti-pris d'aménagement. La CUB doit lancer une recherche d'opérateurs susceptibles d'être intéressés par la réalisation du projet. Démarrage prévisionnel des travaux en 2015.

ACTION 14
Confortement et diversification du tissu économique local

Réalisations 2012/2013 : réalisation de travaux de manière à améliorer l'accessibilité et l'attractivité de la ZIP de même que sa compatibilité en termes de sécurité et d'impact sur l'environnement avec la proximité de la zone urbaine (aménagement du carrefour de la Baranquine avec travaux préalables d'assainissement, sécurisation des itinéraires poids lourds...). Implantation et/ou pérennisation d'entreprises implantées sur le territoire (développement des filières en transition vers une économie verte : projet Derichebourg-AFM Recyclage, Envie 2E, relocalisation entreprise Lafon, développement d'une filière de démantèlement des navires...).

Communication : journal municipal (Bassens actualités n° 48, 52 : dossier consacré à la ZIP et ses innovation en termes de développement durable)

Évaluation : une dizaine d'entreprises se sont implantées et/ou confortées sur site depuis 2012.



Objectif 3 : Aménager durablement le territoire

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2012 / 2013

AXE 1 – BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATIONS

Favoriser une économie respectueuse de l'environnement, productrice de richesses et solidaire

ACTION 15
Création d'une plate-forme de services pour les poids lourds

Réalisations 2012/2013 : réflexions sur le montage opérationnel et financier, étude de programmation réalisée avec pré-programme. Etude en cours sous maîtrise d'ouvrage du Grand Port Maritime de Bordeaux (GPMB). La réunion du 26 septembre 2013 a permis de redéfinir le calendrier. Préparation de l'appel d'offres d'ici fin 2013 entre les partenaires, choix du candidat pour mi 2014, du centre routier pour début 2016. Les partenaires associés, outre le GPMB, sont la CUB et la commune.

Coût : 5,8 millions d'€ (enveloppe globale maximale)

Suites : réalisation d'un cahier des charges, appel à opérateurs-constructeurs, consultation des opérateurs (Grand Port Maritime de Bordeaux).



Objectif 3 : Aménager durablement le territoire

Objectifs opérationnels

Faciliter pour tous l'accès aux équipements et services du territoire

Actions

ACTION 16
Création d'un Espace Numérique de Travail (ENT)

Réalisations 2012 / 2013

Après avoir réalisé un groupement d'achat et un conventionnement entre neuf communes de la CUB et la direction académique des services de l'Education Nationale, un prestataire a été désigné pour accompagner la mise en place de l'Espace Numérique de Travail (ENT).

Création d'un Espace Numérique de Travail : développement d'un projet d'équipement numérique des écoles sur trois ans. Il a pour objectif, en donnant les moyens aux enseignants, de promouvoir l'utilisation du numérique par l'équipement des salles de classes (ordinateurs connectés dans chaque classe en maternelle et élémentaire, classes mobiles / ordinateurs portables, trois tableaux numériques interactifs / TNI pour des « classes tests » en 2013). Pour amplifier son action, après avoir réalisé un groupement d'achat et un conventionnement entre 9 communes de la Communauté Urbaine de Bordeaux et la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale, un prestataire a été désigné pour accompagner la mise en place de l'Espace Numérique de Travail : ensemble intégré de services numériques, choisi, organisé et mis à disposition de la communauté éducative par l'établissement scolaire.

Pilotage, validation/ approbation : lancement le vendredi 25 janvier 2013 en présence des maires et du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale

Réalisations 2012/2013 : expérimentation sur 2 classes de CM2 de l'école François Villon durant le premier semestre 2013 / phase de test étendue à 2013/2014 (expérimentation de TIC'éduc autour des questions d'apprentissage, de la vie de la classe...). A partir de la rentrée 2013, le dispositif s'est étendu à toutes les classes des 2 écoles élémentaires.

Cohérence : Projet Numérique de Territoire en cours d'élaboration

Points d'amélioration : nombreux dysfonctionnements de l'outil / phase test étendue

Communication : journal municipal (Bassens actualités n°52)

Coût : 16 850,57 € TTC (2012 à 2015)

Suivi et actualisation : création de l'ENT réalisée, retours de satisfaction et bilan en cours d'élaboration



Objectif 3 : Aménager durablement le territoire

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2012 / 2013

AXE 1 – BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATIONS

Faciliter pour tous l'accès aux équipements et services du territoire

ACTION 17
Création d'un Espace Public Numérique (EPN)

La ville de Bassens s'est engagée dans une politique ambitieuse en faveur du développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) via l'élaboration (en cours) de son Projet Numérique de Territoire. Dans le cadre de l'extension de la médiathèque, un Espace Public Numérique (EPN) a été créé. Il est un lieu ouvert au public à vocation non lucrative, proposant un accompagnement individuel et collectif en vue de favoriser l'accès à Internet et au multimédia.

Cohérence : élaboration du Projet Numérique de Territoire en cours

Réalisations 2012/2013 : création d'un Espace Public Numérique à l'étage de la médiathèque inauguré le 9 novembre 2013. Labellisé Net Public, il dispose de 9 postes dont un Mac et fonctionne avec un animateur dédié (médiathécaire recruté au 1er octobre 2013). L'EPN est équipé d'un poste informatique adapté à l'accessibilité des personnes handicapées (2 tables informatiques adaptées). Le projet de cet espace prévoit des ateliers d'initiation au numérique (bureautique, Internet, PAO, tablettes, liseuses...) et de création artistique (DAO, PAO...) tout public et scolaire, des ateliers proposés dans le cadre du temps libéré (à partir de janvier 2014), et des cafés numériques (présentation du portail médiathèque, sensibilisation aux usages de l'Internet, administration, achats sur Internet en toute sécurité, quels forfaits téléphoniques pour quels usages...).

Points d'amélioration : mettre en œuvre le projet de l'EPN

Communication : journal municipal (Bassens actualités n°52)

Coût : 453 754,57 € TTC (incluant le coût du poste du médiathécaire - 2013 à 2025)

Evaluation : indicateurs d'évaluation à renseigner lorsque l'EPN sera en activité depuis quelques temps



Objectif 3 : Aménager durablement le territoire

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2012 / 2013

AXE 1 – BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATIONS

Faciliter pour tous l'accès aux équipements et services du territoire

ACTION 18
Travaux d'aménagement des trottoirs pour les PMR

Réalisations 2012/2013 :

Ils concernent les passages piétons PMR des carrefours suivants : F.Cailleau/J.Mermoz/M.Cormier, V.Hugo/Liberté/Fabre, Meignan, Péguy/Moura/Ambarès/Clemenceau, Formont/Ambarès, Rue de Bassens, Cailleau/Lubbert/Lamartine ainsi que les sites aménagés suivants : rue Goya/rue Manon Cormier, impasse Verlaine, rue Lamartine/Ampère, rue Jean Mermoz/Saint-Exupéry, rue Maryse Bastié/Mermoz, rue Guynemer/Ampère, rue Ampère/Mermoz, rue Saint-James. Création de l'accès handicapé à proximité des entrées du parking Séguinaud.

Points d'amélioration : poursuivre les travaux d'aménagement

Communication : journal municipal (Bassens actualités n°51)

Coût : en cours de définition

Evaluation

► Indicateurs de réalisation :

Nombre de sites aménagés : 33

► Indicateurs de résultats :

% de mise en accessibilité des trottoirs de la Ville : en cours de définition



Objectif 4 : Préserver et valoriser le patrimoine naturel

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2012 / 2013

Préserver la nature en ville et les espaces naturels

ACTION 19
Parc des coteaux
Poursuite de l'aménagement du parc des coteaux

L'aménagement des maillons Séguinaud - rue de Rome, Séguinaud - Griffons, Beauval et enfin Rozin permettra de concrétiser pour l'essentiel le parc des coteaux sur Bassens, tant pour l'aménagement des parcs, que pour celui du «fil vert» qui constitue le lien entre les parcs (coulée verte à l'échelle intercommunale).

Réalisations 2012/2013 :

► Séguinaud - rue de Rome :

- aménagement du talus du grand terrain synthétique / traitement paysager particulier en tant que point d'accès au parc des coteaux,
- réalisation des cheminements du parking Séguinaud à la rue de Rome,
- aménagement du belvédère de Panoramis,
- aménagement du belvédère derrière le parc de l'ALSH (installation d'un banc avec vue sur la Garonne),
- aménagements à proximité du bassin Fantaisie entre Séguinaud et Panoramis et du Tertre de Panoramis: plantations réalisées en bordure du parking Séguinaud et de la clôture de l'ALSH,
- réalisation d'un écran végétal contre le grillage en bordure de l'ALSH,
- aménagement d'un belvédère/Séguinaud : pose d'escalier et paysagement du site + réenherbement de certains chemins,
- poteaux signalétiques de la boucle verte et des chemins départementaux de randonnées posés par le Conseil Général.

► Séguinaud - Griffons : demandes de subvention en cours, démarrage des travaux courant 2014

► Beauval (1ère tranche) : demandes de subvention en cours, démarrage des travaux courant 2014

Points d'amélioration : poursuivre les aménagements (passerelle, parc Séguinaud, parcs Beauval et Rozin)

Communication : journal municipal (Bassens actualités n°51)

Coût : 400 000 € TTC (cofinancement FEDER / 18.8%, Conseil Régional / 14%, Conseil Général / 9.9%, CUB via le contrat de co-développement / 21.3%)

Evaluation

► Indicateurs de réalisation :

Réalisation et avancement des travaux : aménagement section Séguinaud à la rue de Rome presque achevé

► Indicateurs de résultats :

Nb de km de cheminements réalisés : en cours de définition

Nb de m² d'espaces aménagés : en cours de définition



Objectif 4 : Préserver et valoriser le patrimoine naturel

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2012 / 2013

Repérer, étudier et valoriser le capital écologique du territoire (biodiversité)

ACTION 20
Création de zones de biodiversité et d'une signalétique adaptée

Réalisations 2012/2013 :

- Mise en place d'une fauche tardive sur les sites de Beauval, Séguinaud et Fantaisie (en contrebas de Panoramis) permettant un épanouissement de la faune et de la flore.
- Création d'une prairie à Beauval; tontes utilisées en compost ; mise à disposition d'une partie du domaine de Beauval auprès d'un agriculteur pour le fauchage et la récupération du foin afin de nourrir les troupeaux.
- Installation d'une plaque à reptiles dans le secteur de Fantaisie / plaques ondulées bitumeuses à même le sol dans une zone située entre le bassin de Fantaisie et le centre de loisirs. Objectif : écarter les couleuvres de l'ALSH tout en favorisant leur habitat dans une zone protégée .
- Construction d'un projet d'implantation de 5 ruches sur le domaine de Beauval : préparation du terrain d'accueil des ruches en cours, signature d'une convention de mise à disposition d'un terrain pour l'installation des ruches avec un apiculteur amateur et membre du réseau GDSA + poursuite de la lutte contre le frelon asiatique + hausse subvention versée au réseau GDSA.
- Création d'un mur végétalisé au sein de la médiathèque / écosystème vertical décoratif pouvant servir de refuge ou de garde-manger pour les oiseaux/invertébrés/mammifères.

Points d'amélioration : mise en place d'un fauchage raisonné au parc Rozin, signalétique à mettre en place sur le site accueillant les ruches (sécurité du site et sensibilisation des publics) ; mise en place d'une action pédagogique sur la protection des abeilles dans le cadre de temps libéré dans les écoles élémentaires (réforme des rythmes scolaires).

Communication : dossier spécial « biodiversité » réalisé dans le journal municipal Bassens actualités n° 54

Coût : plaque à reptiles (récupération), fauchage raisonné, préparation d'implantation des ruches (2 446,78 €)+ subvention GDSA (300 €), mur végétalisé (14 968,66 € + 1 831,63 €)

Evaluation

► Indicateurs de réalisation :

Création de zones de conservation de la biodiversité (lien pratiques raisonnées), installation signalétique : 3 zones créées (Beauval, Séguinaud et Fantaisie + projet installation 5 ruches à Beauval + création du mur végétalisé à la médiathèque)

► Indicateurs de résultats :

Superficie d'espaces verts réservés à la préservation de la biodiversité : 2012 : 50 000 m² ; 2013 : 70 000 m².



Objectif 4 : Préserver et valoriser le patrimoine naturel

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2012 / 2013

AXE 1 – BASSENS : TERRITOIRE ATTRACTIF, RESPONSABLE ET PORTEUR D'INNOVATIONS

Repérer, étudier et valoriser le capital écologique du territoire (biodiversité)

ACTION 21
Recensement des arbres remarquables

Réalisations 2012/2013 : réalisation d'un premier travail de diagnostic des arbres remarquables par le service espaces verts de la ville en partenariat avec les associations locale ABPEPP et Histoire et patrimoine, valorisation du diagnostic lors d'une marche du patrimoine le samedi 14 septembre 2013, de Séguinaud à Beauval, autour du thème des « arbres remarquables ». La marche a été animée par ces mêmes associations.

Cohérence : élaboration en cours de la charte de l'arbre communautaire par la Communauté Urbaine de Bordeaux

Points d'amélioration : poursuivre et terminer le diagnostic des arbres remarquables sur l'espace public et initier la démarche sur l'espace privé (volontariat de particuliers), élaborer une plaquette valorisant le diagnostic réalisé

Communication : journal municipal (Bassens actualités n°53), site Internet, journal Sud Ouest

Coût : en cours de définition / voir projet du groupe citoyen 21

Suivi et actualisation : un projet de poursuite du diagnostic est en cours de définition. Il prendrait la forme d'un « diagnostic participatif des arbres remarquables » porté par des habitants volontaires. Celui-ci sera présenté par le groupe citoyen 21 pour validation lors du comité de pilotage Agenda 21 le 9 décembre 2013.



Objectif 5 : lutter contre les formes d'exclusion et les discriminations et renforcer la cohésion sociale

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2012 / 2013

AXE 2 – BASSENS : TERRITOIRE SOLIDAIRE ET DYNAMIQUE

Développer des modes d'accompagnement des personnes les plus fragilisées

ACTION 24
Développement du réseau de bénévolat de visites à domicile

Le projet vise à mettre en place un réseau de bénévoles pour visiter et aider les personnes âgées repérées sur le territoire comme isolées et/ou fragilisées.

Réalisations 2012/2013 : deux bénévoles membres dont une désinscription dans l'année ; une seule personne est membre de ce réseau aujourd'hui.

Points d'amélioration : des difficultés sont à noter dans le recrutement de bénévoles. Aucune sollicitation de ce service n'a été enregistrée récemment ; une nouvelle campagne de communication pourrait être réalisée pour favoriser l'information auprès des bénéficiaires et de la population par les réseaux et associations existantes. Il s'agirait également d'avoir une personne référente pour développer ce service afin d'initier une véritable dynamique.

Communication : journal municipal (Bassens actualités 49)

Coût : environ 1 000 € (temps de travail d'un agent)

Indicateurs d'évaluation :

► Indicateurs de réalisation :

Formation des bénévoles : 1 bénévole formée

Nombre de bénévoles participant au réseau : 1 participante

► Indicateurs de résultats :

Nombre de personnes visitées : 1 personne visitée

Nombre de visites : 26 visites annuelles



Objectif 5 : lutter contre les formes d'exclusion et les discriminations et renforcer la cohésion sociale

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2012 / 2013

AXE 2 – BASSENS : TERRITOIRE SOLIDAIRE ET DYNAMIQUE

Développer des modes d'accompagnement des personnes les plus fragilisées

ACTION 25
Développement des échanges de savoirs et de pratiques entre enfants et personnes âgées autour du jardinage

Projet intergénérationnel visant à :

- ▶ Développer des moments de convivialité.
- ▶ Favoriser la transmission des savoirs et de la mémoire.
- ▶ Tisser des liens entre les différentes générations.
- ▶ Développer une attitude citoyenne et respectueuse de l'environnement.
- ▶ Favoriser la découverte mutuelle des différents lieux de vie.

Réalisations 2012/2013 : réalisations manuelles des enfants et entretien de l'existant (peinture de barriques, plantations d'hiver et de printemps). Ces ateliers ont eu lieu le mardi et le jeudi tous les 15 jours en dehors des vacances scolaires, sur le temps périscolaire de 12h à 14h, avec des enfants des écoles F.VILLON et R.BONHEUR et les personnes âgées de la RPA de la Madeleine.

Points d'amélioration : l'atelier jardin s'est terminé en juin 2013 et reprendra en janvier 2014 sous une autre forme

Communication : journal municipal (Bassens actualités n°47, 48, 49)

Coût : environ 3 100 €

Indicateurs d'évaluation :

▶ Indicateurs de réalisation :

Nombre d'ateliers réalisés : année scolaire 2012/2013 - 24 ateliers réalisés.

Projets collectifs réalisés : deux sculptures en pot de terre cuite ont été réalisées ainsi qu'un centre de table/personne pour Noël. Des plantations d'hiver et de printemps ont été réalisées dans les jardinières existantes.

▶ Indicateurs de résultats :

Nombre d'enfants participant au projet : 14 enfants

Nombre de personnes âgées concernées : 6 personnes âgées



Objectif 5 : lutter contre les formes d'exclusion et les discriminations et renforcer la cohésion sociale

AXE 2 – BASSENS : TERRITOIRE SOLIDAIRE ET DYNAMIQUE

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2012 / 2013

Agir sur l'insertion sociale et professionnelle

ACTION 26
Accompagnement à la scolarité et lutte contre le décrochage scolaire des plus de 16 ans

Cette action vise à garantir l'égalité des chances des jeunes, des quartiers plus particulièrement, âgés de 16 ans et plus, dans les parcours et les opportunités scolaires et universitaires en favorisant la réussite scolaire, la poursuite et le retour vers des études. Le projet doit permettre de constituer un vivier de bénévoles disponibles et engagés dans la consolidation des savoirs spécifiques, et de travailler avec les prescripteurs au repérage et à l'accompagnement des 16-25 ans vers l'action. Les bénévoles auront pour objectif de remobiliser des jeunes, leur permettre de (re)passer des diplômes, les remettre à niveau pour qu'ils intègrent des formations : mise en place de cours de soutien scolaire et de prise en charge-accompagnement pour prévenir, lutter contre le décrochage et l'errance scolaires. Les jeunes dressent la carte des disciplines et la nature des épreuves sur lesquelles ils doivent s'améliorer/consolider leurs savoir-faire et savoir-être.

Réalisations 2012/2013 : accompagnement de 6 jeunes en décrochage scolaire.

Points d'amélioration : meilleure animation du réseau de bénévoles, diversification des matières. Retrouver des professeurs de mathématiques (demander aux professeurs du collège). Meilleure information/animation du réseau de prescripteurs. Construire ou affiner les outils d'orientation et de suivi des jeunes et des candidatures de bénévoles. Trouver des formations et des outils pédagogiques adaptés aux ateliers dispensés par les bénévoles. Animer des réunions de suivi. Poursuivre et affiner le diagnostic global de prévention du décrochage.

Communication : presse locale, journal municipal (Bassens actualités n°49 et 54)

Coût : 1 298 € / subventions du Conseil Général au titre du Programme Local de Citoyenneté 2012 : 550 €

Indicateurs d'évaluation :

► Indicateurs de réalisation :

Nombre de bénévoles mobilisés : 6 bénévoles toutes matières confondues

Nombre de jeunes insérés dans le programme : 7 jeunes orientés, 6 venus

► Indicateurs de résultats :

% de jeunes issus du programme en réussite scolaire et/ou universitaire : % en construction (1 jeune doit passer le concours en janvier ; 1 décrochage avec échec scolarisation ; 1 échec à l'examen d'une jeune fille en cours à distance mais qui grâce à l'action, est retournée au lycée malgré sa phobie scolaire ; 3 retours en formation)



Objectif 5 : lutter contre les formes d'exclusion et les discriminations et renforcer la cohésion sociale

AXE 2 – BASSENS : TERRITOIRE SOLIDAIRE ET DYNAMIQUE

Objectifs opérationnels

Agir sur l'insertion sociale et professionnelle

Actions

ACTION 27
Accompagnement collectif des publics dans une démarche de lutte contre l'illettrisme

Réalisations 2012 / 2013

Le projet vise à familiariser les administrés avec le français utilisé dans la vie quotidienne et adapté au monde de l'emploi et de la socialisation : atelier d'alphacode, permanence d'écrivain public, ateliers de français pratique, ateliers de l'Autre Rive. Le besoin avait également été pointé par des habitants du quartier Prévert-Le Moura, intervenant bénévolement sur certaines actions, notamment les ateliers rap, et les participants aux ateliers eux-mêmes.

Objectifs :

- ▶ Lutter contre l'illettrisme
- ▶ Lutter contre l'exclusion par l'écrit, en travaillant notamment les savoirs de base, le rétablissement de la confiance et le rapprochement entre les administrés et les institutions
- ▶ Favoriser l'insertion et la socialisation de personnes maîtrisant mal la langue française, en faisant notamment évoluer les représentations des apprenants à l'égard de leurs voisins, des institutions
- ▶ Favoriser le passage du code et l'obtention du permis de conduire

Réalisations 2012/2013 : atelier alphacode / abandon de l'action (heures redéployées sur la permanence d'écrivain public)
Installation de l'écrivain public au sein de la plateforme pour favoriser son inscription dans le réseau de professionnels.
Liens entre les participants et échanges de correspondances ateliers de l'Echo des Collines/ateliers Français Langue Etrangère (FLE).

Points d'amélioration : mobiliser et inscrire des hommes sur ces actions très fréquentées par des femmes.

Communication : journal municipal (Bassens actualités n° 47, 50)

Coût : 7 907 € / subventions - ACSE : 4 000 €

Indicateurs d'évaluation :

▶ Indicateurs de réalisation :
Nombre de personnes accueillies, orientées : FLE / 22 personnes accueillies, une dizaine réorientées (car non bassenaises) ; écrivain public / 20 personnes ; alphacode / 1 atelier - Echo des collines : 2 Bassenaises, 1 a décroché.

▶ Indicateurs de résultats :
Evolution des acquis en matière de savoirs de base grâce aux évaluations : socialisation des femmes, orientation vers des actions d'insertion type ateliers du CIDFF, ou de socialisation (ateliers socio-esthétiques), évaluation régulière par le CLAP, concrétisation de projets propres aux parcours de ces femmes.
Nombre d'inscription, réussite au code et au permis : une seule personne a fréquenté l'alphacode / action abandonnée.



Objectif 5 : lutter contre les formes d'exclusion et les discriminations et renforcer la cohésion sociale

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2012 / 2013

AXE 2 – BASSENS : TERRITOIRE SOLIDAIRE ET DYNAMIQUE

Agir sur l'insertion sociale et professionnelle

ACTION 28
Accompagnement collectif des publics sur les freins et les problématiques des femmes en insertion professionnelle (en lien avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)

Un nombre important de femmes et de familles monoparentales sont en difficultés d'insertion professionnelle. Il s'agit souvent de femmes peu mobiles et devant faire face à des contraintes familiales. Les partenaires ont estimé nécessaire de mener un travail collectif en parallèle des accompagnements individuels sur les freins et les problématiques des femmes en insertion professionnelle.

Réalisations 2012/2013 : organisation de 4 ateliers thématiques à l'Espace Emploi Entreprises pour une durée totale de 6 jours au dernier trimestre 2013 : la question de l'égalité hommes / femmes dans la famille et dans le milieu professionnel ; l'élargissement des choix professionnels ; l'articulation et la conciliation des temps ; la mobilité. Clôture de l'action par une visite d'entreprise (1 jour) d'un secteur traditionnellement masculin.

Points d'amélioration : pistes à faire émerger une fois l'action achevée.

Communication : mise en place par l'espace 3E et la plateforme de services publics – information collective le 24/10/2013 : 12 femmes

Coût : 3 780 € / subventions : 1 700 € Acsé et 780 € CIDFF

Suivi et actualisation : action en cours (10 femmes inscrites à la date du 6 novembre 2013) ; les ateliers de travail débutent le 12 novembre 2013 avec bilan en présence des prescripteurs le 3 décembre 2013 / 7 jours d'intervention dont 1 journée de visite d'entreprises (2 entreprises visitées une demie journée chacune) et une intervention d'un chef d'entreprise féminin (EX NIHILO, société de Bassens).



Objectif 5 : lutter contre les formes d'exclusion et les discriminations et renforcer la cohésion sociale

AXE 2 – BASSENS : TERRITOIRE SOLIDAIRE ET DYNAMIQUE

Objectifs opérationnels

Agir sur l'insertion sociale et professionnelle

Actions

ACTION 29
Réunions d'informations emploi, orientation et insertion (Espace Emploi Entreprises et Bureau Information Jeunesse)

Réalisations 2012 / 2013

Réalisations 2012/2013 :

- 7 mars 2012, mercredi de l'info « se former en alternance » aux Terrasses du Bousquet : 7 intervenants (Virginie SIOULONE/CCI, 3 agents de la mission locale – Audrey DAVID, Marie-Lise CONSTANT et Pascale BERNARD), 2 membres du club d'entreprise – Louis-Marie JOUHIER/ Ulysse – Editrans, Jean-Baptiste GUERLAIN/ingénieur commercial société Adista) ; 17 personnes ont participé à cet échange (13 jeunes et 4 parents)
- 4 mai 2012 : job d'été, journée consacrée aux activités de l'été, dont les jobs, et 1er anniversaire du BIJ : 4 intervenants (Cool'Eurs du monde/présentation des modes de tourisme alternatifs, M. FAZANI/ le travail avant 18 ans, animation musicale/groupe Baxter Fly et entreprise RMS Wattson) ; une cinquantaine de personnes a fréquenté l'évènement. (job d'été/une trentaine de personnes, faible fréquentation des stands présentant les activités de l'été, concert de clôture/une quarantaine de personnes/jeunes parents du quartier)
- 26 septembre 2012, mercredi de l'info « créer son entreprise, de l'idée au projet » : 4 personnes animaient cette rencontre (Fabien GENOVESIO/Ville de Bassens, Enguerran LAVIE/Hauts de Garonne développement, Léa MARCONNET/ADIE et Jean-Pascal SANTOS (expert comptable, créateur d'entreprise adhérent au club entreprises) ; 2 personnes ont assisté à cette réunion (2 filles qui avaient un projet commun de création d'entreprise d'import/export de vêtements).
- 5 octobre 2012 : «Emploi et formation, on en parle !» (métiers de la propreté et de l'hygiène) : 3 intervenants (Marie-Françoise RAYBAUD du CIDFF, M. DELAGE de l'organisme de formation IFCG carrières, M. CARRAY de l'Association Intermédiaire des Hauts de Garonne. Présence d'une vingtaine de personnes.
- 13 mars 2013, journée job d'été : présence de la mission locale/animation d'un atelier CV, animation d'un atelier de simulation d'entretien par M. FARCY (ancien Pôle emploi), animation d'un atelier juridique par M. FAZANI : une vingtaine de jeunes s'est rendue à cet évènement.
- 16 mai 2013, stationnement 1/2 journée du bus de l'Emploi de la société d'intérim Triangle aux Terrasses du Bousquet. La ville, dans sa volonté de développer des actions liées à l'emploi et à l'insertion des habitants a autorisé le stationnement du bus de l'Emploi accueillant les publics demandeurs d'emploi pour favoriser le rapprochement avec les offres des entreprises locales (30 personnes accueillies).

Points d'amélioration : extension du réseau de partenariats,

Communication : presse locale, journal municipal, campagne d'affichage etc.

Coût : 600 € (4 mai 2012), actions gratuites

Indicateurs d'évaluation :

- Indicateurs de réalisation :
 - Nombre de réunions organisées : 4 manifestations (partenariat BIJ et espace 3E)
 - Nombre de personnes venues assister aux ateliers : environ 130 personnes accueillies sur les manifestations (partenariat BIJ et espace 3E)
- Indicateurs de résultats : à renseigner fin 2014
 - Prises de contacts par le public postérieures avec les structures et interlocuteurs rencontrés lors des ateliers : en cours
 - Réalisation de démarches liées aux projets : en cours



Objectif 6 : accompagner, éduquer, promouvoir une culture partagée du développement durable et de l'écocitoyenneté pour une responsabilisation de chaque acteur

AXE 2 – BASSENS : TERRITOIRE SOLIDAIRE ET DYNAMIQUE

Objectifs opérationnels	Actions	Réalisations 2012 / 2013
-------------------------	---------	--------------------------

Conforter un réseau d'acteurs éducatifs locaux autour du développement durable

**ACTION 30
Création d'un Agenda 21 de la Maison de la Petite Enfance (MPE)**

Les crèches sont des lieux d'accueil pour les enfants et leurs familles; il est nécessaire de mener une démarche d'engagement vers le développement durable afin de toucher les futures générations et leurs parents.
2015 sera l'année de la mise en place obligatoire d'un diagnostic de la qualité de l'air dans les structures accueillant du public dont les crèches. Parallèlement, les élus ont décidé de ne donner que du bio dans les repas à la Maison de la Petite Enfance (MPE). Il a donc semblé intéressant de formaliser l'ensemble des mesures au travers d'un « Agenda 21 MPE ».

Réalisations :

- Mise en place du 100% bio au sein de la restauration pour les enfants de moins de 18 mois (15% publics) / Cf. bilan restauration municipale responsable
- Formation des personnels de l'accueil collectif à la santé environnementale : réalisée le 30 août + formation nettoyage sain du personnel de l'entretien / prévue début 2014 (en partenariat avec Habitat Santé ENvironnement)

Points d'amélioration : poursuivre le travail sur l'écriture du plan d'actions en 2014 (travail sur le gaspillage alimentaire et la réduction de la pollution intérieure au sein de la Maison de la Petite Enfance - fournitures, mobilier, jouets, produits d'hygiène - valorisation de la démarche à l'occasion des 10 ans de la MPE (1er juillet 2014).

Coût : sensibilisation personnel MPE : 500 € (compris dans le budget fiche action « formation à la santé environnementale »)

Indicateurs d'évaluation :

► Indicateurs de réalisation :

Formation du personnel : 100% du personnel de l'accueil collectif de la MPE sensibilisé à la santé environnementale

► Indicateurs de résultats : à renseigner fin 2014



Objectif 6 : accompagner, éduquer, promouvoir une culture partagée du développement durable et de l'écocitoyenneté pour une responsabilisation de chaque acteur

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2012 / 2013

Conforter un réseau d'acteurs éducatifs locaux autour du développement durable

ACTION 31
Soutien au projet Comenius du collège Manon Cormier

Le collège Manon Cormier s'est engagé dans un projet Comenius intitulé « Pupils for a greener school », basé sur des échanges avec des collèges de Slovaquie, d'Espagne, de Finlande, et de Pologne, autour d'un thème de travail commun : le développement durable. Ce projet d'une durée de deux ans, vise à augmenter l'engagement des élèves et leur participation active pour améliorer l'environnement local tout en apprenant à comparer et à échanger leurs expériences entre collégiens de différents pays d'Europe. L'objectif est de favoriser le développement personnel et les compétences des élèves, tout en développant les notions de citoyenneté et de multiculturalisme.

Réalisations 2012/2013 : deux séances de sensibilisation au développement durable en partenariat avec un médiateur scientifique de Côté Sciences, utilisation de la ressource Clim'way (janvier 2012), sensibilisation autour des impacts du domaine des transports et de l'écomobilité en partenariat avec Autocool (janvier 2012), visite du parc des coteaux et réflexions sur l'aménagement d'un parc (20 janvier 2012, en partenariat avec la Ville et le GIP/GPV – intervention notamment de Mme Charlotte HUNI) ; réflexions sur l'empreinte écologique de l'établissement et sur la consommation de papier/réalisation de sculptures papier, « la meute de chiens », exposée notamment lors du forum jeunesse organisé par la Ville ; réalisation de plusieurs mobilités européennes (Espagne/octobre 2011, Finlande/février 2012, France/mai 2012, Pologne/octobre 2012, Slovaquie/mai 2013) ; présentation de l'Agenda 21 communal aux professeurs étrangers et partenaires en mai 2012 à la mairie ; création d'un club développement durable réunissant des élèves volontaires de 5ème, 4ème et 3ème ; visite de la caserne Niel/projet Darwin en janvier 2013 ; découverte et étude du biotope du bassin Fantaisie en partenariat avec l'association Cistude nature ; fabrication de bacs en cours de technologie pour récupérer le papier et organisation d'un concours des meilleurs slogans pour sensibilisation à la consommation de papier ; réalisation d'un jardin pédagogique (sensibilisation des élèves et professeurs par le responsable espaces verts pour la création du jardin).

L'ensemble de ce projet a été primé par le Conseil Général de la Gironde dans le cadre des Trophées Agenda 21 de 2012.

Un blog et un livre numérique ont été réalisés pour valoriser l'ensemble du projet : <http://www.pupilsproject.eu/> ; le site Internet du collège a également servi de relais d'information du projet auprès des parents : <http://webetab.ac-bordeaux.fr/college-manon-cormier/>

Points d'amélioration : poursuite du projet en 2013 et intégration de nouveaux élèves au club de développement durable

Communication : journal municipal (Bassens actualités n°47, 48, 49, 51, 52, 53 et 54), presse locale

Coût : soutien au projet 250 €/an (outillage de jardin)

Indicateurs d'évaluation :

► Indicateurs de réalisation :

Nombre d'actions réalisées : environ 11 actions

Nombre de mobilités européennes réalisées : 4 mobilités

Soutien financier de la Ville : 250 €

► Indicateurs de résultats :

Nombre de collégiens sensibilisés : une classe concernée par le projet, sensibilisation de l'ensemble des collégiens, des parents et de la communauté éducative engagée sur le plan européen



Objectif 6 : accompagner, éduquer, promouvoir une culture partagée du développement durable et de l'écocitoyenneté pour une responsabilisation de chaque acteur

Objectifs opérationnels

Sensibiliser et mobiliser l'enfant et le jeune au développement durable (cohérence PEL)

Actions

ACTION 32
Agenda 21 jeunesse

Réalisations 2012 / 2013

Réalisations 2012/2013 :

- L'année 2012 a été marquée par le projet de création de 5 mascottes « développement durable » en fonction de 5 thématiques (écoconsommation, écoconstruction, écocitoyenneté, écosystème et écomobilité) que l'on retrouve dans les différentes publications municipales sous la forme de tampons. Ce projet a permis de sensibiliser environ 160 enfants aux problématiques écologiques sous la forme de concours de dessins.
- Le projet d'Agenda 21 jeunesse a été reporté d'un an, en raison de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée scolaire 2013/2014. Dans le cadre de cette dernière et notamment du temps libéré, des parcours ont donc été mis en place parmi lesquels celui de « l'enfant écoresponsable ». Des ateliers de sensibilisation aux différentes thématiques du développement durable sont alors proposés aux enfants des 2 écoles élémentaires.
- Les jeunes ont également participé au raid itinéraire jeunes (durée 1 semaine en 2012 et 2013, parc des coteaux) et à un projet de création/décoration à partir de bois flotté pour participer à l'aménagement de la salle du repas des seniors sur le thème du fleuve (novembre 2013).
- 2012 et 2013 : les actions dans le cadre de l'Agenda 21 périscolaire sont mises en œuvre au quotidien dans les écoles (semaine de réduction des déchets (2013), travail sur la réduction du gaspillage alimentaire, vignes et vendanges,...) ; le travail autour du jardin a également été poursuivi de façon continue dans le cadre de l'accueil périscolaire (respect de la saisonnalité, entretien, travail sur le composteur...).

Points d'amélioration : démarrage des diagnostics dans le cadre de l'Agenda 21 jeunesse, mise en œuvre du projet Consom'acteur dans le cadre de l'espace jeunes

Communication : journal municipal (Bassens actualités n°48, 49, 53, 54), presse locale

Coût : environ 350 € / 2012 et < 200 € / 2013 (< à 200 € d'outillage et graines pour le jardin par an, 150 € pour les lots du projet des mascottes de Léau)

Indicateurs d'évaluation :

► Indicateurs de réalisation :

Nombre de projets mis en œuvre : 3 en 2012 (mascottes de Léau, projet jardin, réduction des déchets), 1 en 2013 (ateliers dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires/vaste projet de sensibilisation)

► Indicateurs de résultats :

Nombre d'enfants sensibilisés : mascottes de Léau/160 enfants sensibilisés sur les 2 écoles élémentaires, projet jardin/une dizaine d'enfants concernés à l'école Rosa Bonheur, espace jeunes/10 jeunes, ateliers réforme des rythmes scolaires/54 enfants pour l'école Rosa Bonheur et 85 pour l'école François Villon, semaine des déchets/environ une trentaine d'élèves à Rosa Bonheur + l'ensemble des enfants mangeant à la cantine sur les 2 écoles.



Objectif 6 : accompagner, éduquer, promouvoir une culture partagée du développement durable et de l'écocitoyenneté pour une responsabilisation de chaque acteur

AXE 2 – BASSENS : TERRITOIRE SOLIDAIRE ET DYNAMIQUE

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2012 / 2013

Sensibiliser et mobiliser l'enfant et le jeune au développement durable (cohérence PEL)

ACTION 33
Cycle de formation et d'animation jeunesse à la culture scientifique

Actions grand public :

- Parcours scientifique / fête de la science le 14 octobre 2012 au domaine de Beauval : seulement 25 participants en raison des intempéries
- Balade du 25 mars 2012 au cœur de la ZIP : 25 participants (pas de détail géographique)
- Balade du 24 mars 2013 au cœur de la ZIP : 29 participants (4 Bassens, 3 Lormont, 1 Floirac et 21 CUB hors GPV)
- Balade du 18 décembre 2013 au cœur de la ZIP : à venir

Formation :

- Journée de formation des animateurs jeunesse le 3 avril 2013 / thématique « entomologie petites bêtes » en lien avec la fête de la nature : 14 animateurs formés dont 4 de Bassens (2 Espace jeunes et 2 ALSH)

Actions jeunesse :

- Le Raid des coteaux / Espace jeunes / 2 interventions en 2013 : 1 soirée astronomie (observation, histoire des constellations) le 22 juillet, 1 animation autour des « petites bêtes » le 26 juillet 2013 : 7 jeunes participants + animateurs
- Le stage « micro-fusées » du 5 au 7 août 2013 : 12 jeunes participants (10 CLAS et 2 Espace jeunes) + animateurs / 3 demi-journées de stage en amont de la Nuit des Etoiles

A noter : la participation de plusieurs enfants aux activités de l'été sur l'évènement de la Nuit des Etoiles le vendredi 9 août à Floirac (accompagnés par les animateurs et responsables). Cette soirée est un aboutissement des projets de l'été.

Actions scolaires

- Accompagnement de projets sur l'année à l'initiative de 2 enseignantes de l'école François Villon venues rencontrer l'équipe de Côté Sciences en début d'année scolaire 2012/2013 : électricité, reproduction des êtres vivants, cycle de vie des végétaux

Coût (subventions octroyées) :

2012 : 3 000 €
2013 : 3 000 €



Objectif 6 : accompagner, éduquer, promouvoir une culture partagée du développement durable et de l'écocitoyenneté pour une responsabilisation de chaque acteur

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2012 / 2013

AXE 2 – BASSENS : TERRITOIRE SOLIDAIRE ET DYNAMIQUE

Accompagner les habitants vers des comportements écoresponsables

ACTION 34
Cycle de réunions thématiques d'informations écocitoyennes

Réalisations 2012/2013 :

- Balade fluviale en direction de Cadillac et sensibilisation à la préservation de la biodiversité en lien avec la Garonne le 12 mai 2012 (partenariat Eric Veyssey, médiateur scientifique de l'association Terre et Océan - fête de la nature 2012 / 75 participants (taux d'occupation 100%))
- Conférence mise en place par le Centre Régional d'Ecoénergétique d'Aquitaine le 28 septembre 2012 « comment économiser de l'énergie au quotidien chez soi, comprendre ses consommations, les gestes à faire » : environ une trentaine de personnes
- Conférence mise en place par le Centre Régional d'Ecoénergétique d'Aquitaine le 17 octobre 2012 « le nouveau label BBC et la réglementation thermique 2012, technique de mesure de l'étanchéité à l'air » : environ une trentaine de participants
- Rencontre santé « vivre dans un habitat sain le jeudi 10 janvier 2013 à la salle des fêtes / environ une trentaine de participants
- Balade fluviale en direction de Bourg-sur-Gironde et sensibilisation à la préservation de la biodiversité en lien avec la Garonne le 25 mai 2013 (partenariat Eric Veyssey, médiateur scientifique de l'association Terre et Océan - fête de la nature 2013 / 75 participants (taux d'occupation 100%))
- Forum Agenda 21 la matinée du 20 avril 2013 à la salle des fêtes : 4 tables rondes / environ une quarantaine de participants
- Sensibilisation à la ressource en eau et présentation du projet MAC'EAU / une trentaine de participants (partenariat SMEGREG et Conseil Général de la Gironde) : 183 kits distribués (chiffre au 15 novembre 2013)
- Conférence mise en place par le Centre Régional d'Ecoénergétique d'Aquitaine le 29 novembre 2013 à la salle des fêtes « les nouveaux équipements de chauffage (chaudière micro-cogénération, chaudière granulés faible puissance...), de production d'ECS (CETD...), de ventilation (VMC DF), de parois vitrées (triple vitrage) dans nos logements (fonctionnement, intérêts, entretien, quel retour sur investissement...) »

Points d'amélioration : poursuivre les sensibilisations à la biodiversité via les balades fluviales, poursuivre le partenariat avec le CREAQ pour les sensibilisations sur l'économie des fluides, mettre en place des sensibilisations sur la thématique santé (forme « cafés santé / cf. schéma local de santé)

Communication : Sud Ouest, presse municipale

Coût : balade fluviale 2012 (1 456 €), balade fluviale 2013 (1 735 €), conférence CREAQ gratuites, conférence santé (400 €), conférence MAC'EAU (environ 60 € temps de travail de 2 agents de la Ville)

Evaluation :

► Indicateurs de réalisation :

Nombre de sensibilisations réalisées : biodiversité / 1 sensibilisation en 2013, fluides / 2 sensibilisations chaque année, santé environnementale / 1 sensibilisation en 2013, développement durable / 1 forum participatif en 2013

► Indicateurs de résultats :

Nombre de personnes sensibilisées / an / thématique : santé environnementale / 30 personnes en 2013, fluides (eau et énergie) / 60 personnes en 2012 et environ 60 en 2013, biodiversité / 75 personnes/an



Objectif 6 : accompagner, éduquer, promouvoir une culture partagée du développement durable et de l'écocitoyenneté pour une responsabilisation de chaque acteur

Objectifs opérationnels

Actions

Réalisations 2012 / 2013

Informers, sensibiliser et former les publics aux façons de favoriser un habitat sain

ACTION 37
Plan de formation/sensibilisation à la santé environnementale

Un schéma local de santé (schéma de prise en compte globale et locale de la santé) a été élaboré et approuvé avec la participation active des élus, des professionnels du territoire et des services. Il s'appuie sur le recensement et l'évaluation des actions entreprises sur la commune et a pour objectif de développer la politique locale en matière de santé autour de 2 axes principaux :

- Favoriser le bien-être des Bassenais par l'information, la prévention, l'accompagnement et l'orientation en matière de santé
- Limiter l'impact des activités humaines sur la santé

Une nouvelle thématique, la santé environnementale, définie comme second axe de la démarche santé, est un nouveau concept qui irrigue différentes compétences de la commune : qualité de l'air intérieur, détection des pollutions / nouvelles réglementations, gestion des espaces verts urbains, achats responsables, nettoyage écologique des bâtiments communaux, habitat durable...

Afin que tous les publics (élus, services, population) puissent être à même de mieux cerner les enjeux réglementaires à venir sur cette nouvelle problématique, plusieurs sensibilisations (et d'autres sont à venir) ont été réalisées en partenariat avec Habitat Santé Environnement (HSEN). Cette association mène des actions situées au carrefour des questions sur la santé, l'environnement et le développement, qui sont soutenues par un réseau international de scientifiques.

Réalisations 2012/2013 :

- Sensibilisation générale à destination de la population, « vivre dans un habitat sain » le jeudi 10 janvier 2013 / tout public
- Découverte et compréhension des enjeux en lien avec la santé environnementale le vendredi 11 janvier 2013 / services municipaux
- Formation/sensibilisation au nettoyage écologique à destination des agents du service maintien à domicile le 13 juin 2013 / services municipaux
- Sensibilisation: découverte de la santé environnementale et focus petite enfance à destination des équipes petite-enfance (air intérieur, ventilation, jouets, alimentation, ameublement...) le vendredi 30 août 2013 / service municipaux

Points d'amélioration : poursuivre les sensibilisations à destination du personnel de l'entretien et des enseignants + représentants des parents d'élèves + parents (en préparation de l'opération cartable sain) pour 2014

Communication : journal municipal (dossier Bassens actualités 51), presse Sud Ouest

Coût : 2013/1 750 €

Evaluation :

► Indicateurs de réalisation :

Nombre de sensibilisations réalisées : 4 sensibilisations menées en 2013

► Indicateurs de résultats :

Nombre de personnes sensibilisées/an : 30 personnes/population, 38 agents (dont 100% du personnel de l'accueil collectif petite enfance, 100% du personnel du service de maintien à domicile)



Objectif 8 : développer des modes de consommation internes responsables et promouvoir l'écocitoyenneté au sein des services municipaux

Objectifs opérationnels

Renforcer la gestion raisonnée des espaces verts communaux et rendre la démarche lisible auprès de la population

Actions

ACTION 38
Programme de gestion raisonnée des espaces verts et de végétalisation des espaces publics

Réalisations 2012 / 2013

- ▶ Dans le cadre de l'entretien des zones vertes, chaque espace bénéficie d'un traitement adapté : terrain Dubernard/entretien intensif 1 fois/semaine, prairie de Beauval/entretien 1 fois/an – respect du cycle complet de vie d'une plante, fauche tardive appliquée à Panoramis, Beauval, Séguinaud, Fantaisie ainsi qu'à Rozin. Les tontes des gazons ont été réduites et la hauteur relevée. L'utilisation de produits chimiques a été totalement abandonnée au profit de pratiques alternatives (exception : lutte contre les frelons asiatiques) : apport d'engrais organiques, déchets de tailles et d'élagages, broyés puis compostés par l'équipe et réutilisés comme paillage dans les massifs pour préserver l'humidité des sols. L'utilisation de paillage avec du chanvre a permis de limiter les besoins en arrosage lors de l'arrière-saison sèche de 2012. Les déchets verts que l'équipe n'est pas en mesure de traiter elle-même sont déposés à la déchetterie de Bassens où ils sont récupérés par La Grande Jaugue, une entreprise chargée de les valoriser. La commune les rachète ensuite sous forme de compost. Les feuilles ramassées sont vidées au pied des arbres de Beauval, site au caractère le plus champêtre. Le désherbage des voiries représente une part importante de l'entretien : les produits chimiques sont fortement réduits avec une diminution de 4 passages de produits phytosanitaires à 1 seul et 3 passages en méthode alternative (vapeur d'eau, brûleur thermique et fauchage suivant l'endroit), et depuis juin 2013, le désherbage est réalisé, 4 fois/an, à l'eau chaude.
- ▶ Poursuite de la politique de plantation et de végétalisation :
 - domaine de Beauval (plantation d'espèces locales de fruitiers qui proviennent du Conservatoire du végétal d'Aquitaine, plantations de vivaces, mise en valeur du verger, parking végétalisé rue Jean-Jacques Rousseau) ;
 - parc Chartier (plantation de 2 chênes, 1 sorbier des oiseleurs, 2 charmes et 1 tulipier de Virginie) ;
 - Meignan (3 chênes et 2 poiriers-fleurs plantés sur l'avenue) ;
 - Espace Garonne (12 jardinières destinées au fleurissement avec plantes vivaces, des essences peu consommatrices d'eau ont été plantées : 2 pins parasols, 1 chêne vert et 1 chêne liège, traitement de la lisière à proximité du parking abonnés TBC) ;
 - nouvelle campagne de replantation d'arbres initiée en novembre 2009 afin de remplacer les arbres morts ou malades dans les différents parcs ;
 - aménagement paysager réalisé dans le coin des enfants du cimetière ;
 - plantations réalisées en bordure du parking Séguinaud + clôture de l'ALSH par un écran végétal (plantes grimpantes, climatisées, rosiers grimpants, lierres...) ;
 - campagne de plantations d'arbres et de végétaux rues du Maréchal Juin et du Maréchal Joffre + petit Bois du Bousquet en limite de l'îlot nord d'Axanis + haie vive ;
 - 25 arbres plantés au bord du bassin Fantaisie (chênes, érables champêtres et noisetiers) ;
 - plantations de renouvellement réalisées dans les massifs de la commune soit une centaine d'arbustes plantés ;
 - création d'un mur végétalisé au sein de la médiathèque.
- ▶ Arrosage : 2 cuves de 10m3 ont été enfouies pour permettre d'exploiter la source pour l'arrosage des espaces verts (situées domaine des Maréchaux)



Objectif 8 : développer des modes de consommation internes responsables et promouvoir l'écocitoyenneté au sein des services municipaux

AXE 3 – BASSENS : COLLECTIVITE EXEMPLAIRE ET COOPERATIVE

Objectifs opérationnels

Renforcer la gestion raisonnée des espaces verts communaux et redre la démarche lisible auprès de la population

Actions

**ACTION 38 (suite)
Programme de gestion raisonnée des espace verts et de végétalisation des espaces publics**

Réalisations 2012 / 2013

- Demande de labellisation « seconde fleur » en cours dans le cadre du concours régional des « Villes et Villages fleuris ».
- Chantiers éducatifs accueillis par les espaces verts : 3 jeunes ont aménagé le giratoire nord du parc Beauval en décembre 2012, 3 jeunes ont participé au débroussaillage de l'ancien verger du parc Beauval en novembre 2013.

Communication : journal municipal (Bassens actualités n°53, 54)

Points d'amélioration : formaliser l'ensemble de la démarche au sein d'un plan de gestion raisonné des espaces verts

Indicateurs d'évaluation :

► Indicateurs de réalisation :

Adoption d'un plan de gestion raisonnée : à venir

Nombre de tontes/an : de 1 à 4 en fonction des espaces

► Indicateurs de résultats :

Nombre de m² de zones vertes sans pesticides : l'ensemble des espaces verts ne réclame qu'une part infime de produits phytosanitaires (environ 2 litres de glyphosate/an). Les espaces sportifs nécessitent, en lien avec les demandes des associations sportives, l'emploi d'environ 5 litres de produits phytosanitaires (glyphosate).

COMpte-REndU CAMPAGNE DESHERBAGE 2013		
1 ^{ère} intervention générale antigerminatif + foliaire		
Lieu	Matière active du produit	Quantité utilisée
Zone industrialo-portuaire + zone urbaine	Glyphosate	73.5 l
	Flazasulfuron	2 930 g
	2.4 D + Triclopyr	5 l
Cimetière	DFF + Oxadiazon + Glyphosate	10.25 l
2 ^{ème} intervention foliaire		
Zone industrialo-portuaire + cimetière	Glyphosate	17.5 l
3 ^{ème} intervention foliaire		
Zone industrialo-portuaire + cimetière	Glyphosate	19.2 l
	2.4 D + Triclopyr	3.75 l



► Objectif 8 : développer des modes de consommation internes responsables et promouvoir l'écocitoyenneté au sein des services municipaux

Objectifs opérationnels	Actions	Réalizations 2012 / 2013
-------------------------	---------	--------------------------

Rationaliser le parc d'impression, réduire la consommation de papier et gérer le déchet papier

ACTION 39
Projet de rationalisation du parc d'impression (mairie et écoles) et gestion du papier

► Une démarche globale de rationalisation et d'uniformisation du parc d'impression est actuellement menée pour répondre aux objectifs suivants :

Etre en conformité avec la réglementation - la circulaire du Premier ministre du 3 décembre 2008 relative à l'exemplarité de l'Etat au regard du développement durable dans le fonctionnement de ses services et de ses établissements publics prévoit notamment :

- la suppression des imprimantes à jet d'encre ;
- le non-remplacement de 80 % des imprimantes individuelles ;
- le développement des copieurs multifonctions.

Agir en faveur de la réduction des déchets

Réduire les coûts de fonctionnement en agissant sur la surconsommation de papier, causée par le suréquipement en matériel d'impression et les mauvaises pratiques

Réalisations : un audit complet du parc bureautique (imprimantes, copieurs) a été réalisé en juin, nouveau marché destiné à renouveler le parc d'impression conclu fin 2012. Les résultats ont été présentés en commission élargie (Agenda 21 / Communication) le 7 juillet 2012. L'ensemble du parc d'impression a été renouvelé et réduit. Les imprimantes à jet d'encre ont été retirées. Les quotas de papier sont en application dans les écoles.

Points d'amélioration : proposition d'un bilan annuel interne en décembre, mise en œuvre de la campagne d'éco-gestes initialement prévue aux points d'impression

Coût : AMO (9 000 €), changement et maintenance parc d'impression (45 000 €)

Communication : journal interne Ekoot

Evaluation : indicateurs d'évaluation en cours de renseignement



Objectif 8 : développer des modes de consommation internes responsables et promouvoir l'écocitoyenneté au sein des services municipaux

Objectifs opérationnels	Actions	Réalizations 2012 / 2013
-------------------------	---------	--------------------------

Poursuivre les objectifs d'une politique d'achat responsable et soucieuse de la santé environnementale

ACTION 40
Restauration municipale responsable

Il s'agit d'introduire différents axes de travail pour améliorer la restauration municipale (écoles, Maison de la Petite Enfance, restaurant municipal/agents, ALSH, résidents de la Résidence pour Personnes Agées la Madeleine, portage de repas à domicile, restauration des publics fréquentant les chantiers de formation et l'ESAT) : diminution du gaspillage (le gaspillage ne doit pas dépasser 5% des quantités servies), respect du GEMRCN, légumes et fruits de saison uniquement, proportion de produits labellisés bio (20%), proportion de produits d'appellation (20%), produits originaires de circuits de proximité (20%).

Réalisations :

- ▶ Juin 2012 : validation politique et travail sur le gaspillage
- ▶ Été 2012 : communication des besoins pour le marché (ADARCE / CUB), conclusion du marché en mars 2013
- ▶ Octobre 2012 : communication sur le projet à la population lors de la semaine du goût
- ▶ Novembre 2012 : mise en place du tout bio (100%) à la MPE et des deux propositions de plats
- ▶ Janvier 2013 : introduction du pain bio local (boulangier de Bassens)
- ▶ Mars 2013 : candidature au label aquitain «Territoire Bio Engagé»
- ▶ Juin 2013 : introduction des fruits bio
- ▶ Octobre 2013 : introduction des produits d'appellation
- ▶ Novembre 2013 : participation à la semaine de réduction des déchets, actions en lien avec le gaspillage alimentaire/pesée des déchets dans les restaurants scolaires avec les enfants, participation des écoles pour leur proposition de menus pour la première semaine de novembre et de décembre
- ▶ Chaque mois depuis octobre 2012 : une animation en restaurant scolaire élémentaire dans les 2 écoles, ainsi qu'en temps scolaire à Rosa Bonheur.

Points d'amélioration : poursuivre le travail pour atteindre les objectifs fixés (gaspillage, produits d'appellation,...), affiner le calcul sur les indicateurs d'évaluation

Communication : presse locale, journal municipal (Bassens actu n°50, 51, 53), journal interne Ekoot

Coût denrée : 1.84 € (2011), 1.92 € (2012), 2.30 € (2013)

Indicateurs d'évaluation :

▶ Indicateurs de réalisation :

- Nombre d'animations pédagogiques menées : 1 animation/mois dans chaque école élémentaire
- Nombre d'enfants sensibilisés : 400 enfants sensibilisés sur les 2 écoles élémentaires (année scolaire 2012/2013)
- Obtention de la labellisation ARBIO : demande en cours (déposée en mars 2013)
- Repérage des ingrédients biologiques, d'appellation sur les menus : 2 logos de repérage ajoutés sur les menus (AB/ingrédients biologiques, fruits/fruits de saison)

▶ Indicateurs de résultats :

% de bio en restauration collective et % bio à la Maison de la Petite Enfance (calcul en volume financier) : 14.85 % des denrées sont biologiques en restauration collective et 100% pour les moins de 18 mois à la Maison de la Petite Enfance



Objectif 9 : développer les coopérations et la gouvernance locale au plus près des enjeux de développement durable et du territoire

Objectifs opérationnels	Actions	Réalizations 2012 / 2013
-------------------------	---------	--------------------------

Mettre en synergie les projets à l'échelle intercommunale et multiplier les outils de partage, d'expériences, de mise en réseau

ACTION 43
Participation au Conseil Départemental des Agendas 21 locaux

En mars 2005, le Conseil Général de la Gironde a lancé un appel à projets pour l'émergence d'Agenda 21 locaux infra-départementaux. Les 25 collectivités lauréates, dont Bassens, ont bénéficié d'une aide à l'ingénierie sur trois ans, durée moyenne d'élaboration concertée d'un programme d'actions Agenda 21. Parallèlement, un Conseil Départemental des Agenda 21 locaux (CDA 21) s'est mis en place. Ses objectifs sont l'échange de bonnes pratiques, l'évolution des connaissances et des expériences, et la recherche d'une cohérence des initiatives aux différents échelons de l'action publique. Ce réseau partenarial aide les collectivités membres à monter en connaissances et en compétences. Il joue un rôle dans l'avancée du projet en matière de développement durable de la commune de Bassens.

L'appel à projets a été renouvelé en 2009 en partenariat avec la DREAL, la Région et la Communauté Urbaine de Bordeaux. Enfin, un nouvel appel à projets a été lancé par le Conseil Général, en collaboration avec la DREAL et le CETE Sud-Ouest, sur la thématique de l'aménagement durable, pour la période 2012/2014.

Réalisations : la participation au CDA 21 se divise en plusieurs domaines :

- Participation au comité de pilotage : 1 en 2012 (le 6 juillet) et 1 en 2013 (le 4 juillet)
- Participation au séminaire annuel des chargés de mission Agenda 21 du département : 2 jours de séminaire en 2012 (4 et 5 octobre à Bombannes) et 1 jour en 2013 (23 septembre à Andernos)
- Participation aux rencontres du club développement durable des élus girondins : 5 en 2012 et 2 en 2013
- Contribution aux productions écrites (guides)
- Participation aux ateliers mensuels et aux groupes de travail : 2012 (réseau économie sociale et solidaire CUB, bourse aux compétences, compostage/CUB) ; 2013 (appel à projet aménagement durable, consultation citoyenne sur le bien-être, cartable sain et fourniture scolaires, évaluation/indicateurs de richesse, MAC'EAU et enjeux de l'eau en Gironde, restauration collective et circuits courts, qualité de l'air)
- D'autres rencontres, type colloques, conférences, dispositifs CUB, complètent la participation au CDA21 (2012 : cérémonie Trophées Agenda 21, colloque participation et écologie/CUB, rapport final AFAQ 26 000/CG33, Juniors du DD/CUB, C2D/Assises de la participation/CUB ; 2013 : appel à reconnaissance national)

Points d'amélioration : poursuivre les partenariats et rendre concrets les bénéfices de l'appel à projet aménagement durable (DREAL, CG et CETE Sud ouest), expérimenter la bourse aux compétences

Communication : site Internet de la ville

Coût : environ 2 520 €/an (temps agents) et subventions au titre de l'ingénierie interne (10 000 €/an CUB - contrat de co-développement ; 3250 €/an CG - appel à projet « aménagement durable »)

Evaluation :

► Indicateurs de réalisation :

Contributions écrites : participation à l'élaboration de la bourse aux compétences en 2012, pas de production écrite en 2013
Participation CDA21 : environ 18 jours en 2012 dont 1 concernant l'appel à projets aménagement durable et 22 jours en 2013 (jusqu'en novembre) dont 11 jours concernant l'appel à projets aménagement durable

► Indicateurs de résultats :

Reproductibilité d'actions : 5 actions (projet de restauration responsable, élaboration d'un avis citoyen/groupe citoyen 21, kit pour manifestations responsables, nettoyage écologique, démarche évaluative)

Compagnonnage : 1 compagnonnage réciproque en 2013 avec la Ville du Taillan-Médoc, soutien de 2 autres chargés de mission pour le forum Agenda 21 du 20 avril 2013 à Bassens



Objectif 9 : développer les coopérations et la gouvernance locale au plus près des enjeux de développement durable et du territoire

Objectifs opérationnels

Impliquer les citoyens par de nouvelles pratiques et de nouveaux outils, et les rendre acteurs d'une démocratie participative communale

Actions

**ACTION 45
Groupe citoyen 21**

Réalisations 2012 / 2013

Le groupe citoyen 21 est une instance créée en 2011 afin de mener une construction partagée du nouvel Agenda 21 communal. Aujourd'hui pérenne, le groupe citoyen 21 doit être élargi au regard du faible nombre de participants (environ 12 actifs) mais également évoluer dans son projet à la demande même des citoyens.

Validation/pilotage : délibération – conseil municipal du 10 juillet 2012 / avis citoyen

Réalisations :

2012 : 2 rencontres (3 avril/écriture des objectifs émergents de l'avis citoyen, 12 juillet/rendu de l'avis citoyen devant les élus).
2013 : 5 rencontres (23 mars/approbation nouvelle stratégie de développement durable avant présentation en COPIL et en CM + consultation citoyenne sur le bien-être des Girondins, 30 septembre/présentation du projet de charte de participation citoyenne + réflexion sur les projets portés par le groupe citoyen 21, 4 novembre/retours sur le projet de charte citoyenne et validation + choix du projet citoyen, 20 novembre/rédaction du projet citoyen pour présentation en COPIL le 9 décembre 2013, 19 décembre/construction projet).

Points d'amélioration : améliorer la communication sur l'existence de l'instance citoyenne ; mise en œuvre du projet défini

Communication : presse locale, journal municipal (Bassens actualités n° 47), site Internet de la ville

Coût : 362 € (coût pour 2 ans)

Indicateurs d'évaluation :

► **Indicateurs de réalisation :**

Nombres de séances de travail : 2012 (2 rencontres), 2013 (5 rencontres) + participation de 2 habitants au comité de pilotage),

Elaboration de la charte : rédaction de la charte de participation citoyenne (novembre 2013)

Avis, compte-rendus du groupe citoyen 21 : production d'un avis citoyen diffusé en juillet 2012, rédaction d'un compte-rendu à chaque séance et mise en ligne des comptes-rendus

► **Indicateurs de résultats :**

Dynamique du groupe citoyen 21 : 8 membres actifs en 2012, 10 membres actifs en 2013, 1 départ et 2 nouveaux membres en 2013

Projet : élaboration d'un projet porté par l'instance (à valider lors du comité de pilotage en décembre 2013)



Objectif 9 : développer les coopérations et la gouvernance locale au plus près des enjeux de développement durable et du territoire

Objectifs opérationnels

Impliquer les citoyens par de nouvelles pratiques et de nouveaux outils, et les rendre acteurs d'une démocratie participative communale

Actions

ACTION 46
Démarche de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP)

Réalisations 2012 / 2013

Deux quartiers prioritaires (CUCS) ont fait l'objet de la réalisation d'un projet de renouvellement urbain (Le Bousquet, Meignan). Le 3ème quartier (Prévert) voit l'émergence d'un projet global d'aménagement et de renouvellement urbain durable, un 4ème quartier devrait également être réhabilité (Beauval). La GUSP pourrait également servir d'outil de veille sociale et technique sur un 5ème quartier qui concentre les attentions, Barbusse, qui sera rattaché à la démarche « GUSP Bousquet ».

Objectifs : pérennisation, adaptation des investissements réalisés ou à faire avec la participation des habitants.

Réalisations 2012/2013 : mise en place de documents cadres par quartier permettant d'établir un mode de gestion en fonction des compétences de chacun, de la domanialité ou des accords de gestion entre les différents partenaires, ainsi que les modalités de gouvernance et de suivi. Convention existante pour le Bousquet. Modalités à définir et établir pour Meignan, Prévert, Beauval, le Hameau des Sources (gestion des ordures ménagères, entretien des espaces publics, animations, tranquillité publique...). Veille technique réalisée par le médiateur de proximité. Participation des habitants par le biais d'ateliers d'urbanisme, radio, d'une résidence de photographe, travail sur la mémoire du quartier et la participation des habitants aux projets de renouvellement urbain et dans le groupe relais inscrit sur le diagnostic en marchant.

Points d'amélioration : améliorer la lisibilité et la cohérence du domaine foncier sur les quartiers qui n'ont pas fait l'objet d'une opération de renouvellement urbain. Poursuivre les diagnostics en marchant. Continuer à mobiliser des « habitants relais ».

Communication : presse locale, journal municipal (Bassens actualités n° 47, 50, 51), courrier nominatif via le bailleur

Coût : projet photographie (3 944 €/2012, 1 650 €/2013), projet mémoire (2 500 €/2013), ateliers radio (900 €/2012), veille technique (coût pour 2013 : 1 818.84 € dont 1 661.52 € de subvention au titre du contrat aidé - Ex CNASEA), ateliers CREHAM (3 767.40 € TTC pour 2013) - subventions au titre du Plan Local de Citoyenneté et du Contrat Urbain de Cohésion Sociale

Indicateurs d'évaluation :

► Indicateurs de réalisation :

Mise en place de tableaux de suivi, réunions, modalités par quartier : tableaux de bord réalisés, utilisés et adaptés ; diagnostics en marchant relancés dans 3 des 6 quartiers ciblés ; fiches « intervention » et « incidents » exploitées.

► Indicateurs de résultats :

Nombre d'actions suivies et/ou initiées par les habitants : mobilisation d'une dizaine d'habitants environ dans le cadre de la GUSP tous quartiers confondus (3/ Beauval, 6/Prévert et 1/Hameau des Sources). Un habitant est particulièrement mobilisé et fait le relais en matière de veille technique. Une grande partie des dysfonctionnements signalés ont été traités, tous ont fait l'objet d'une réponse ou d'une mise en attente. Les délais d'intervention ont été expliqués.